

LES COMITÉS SOCIAUX DANS LA FONCTION PUBLIQUE



2 jours (à titre indicatif)

INTÉGRER LE FONCTIONNEMENT ET LES COMPÉTENCES DES COMITÉS SOCIAUX

Issu de la loi de transformation de la fonction publique, le comité social est la nouvelle instance de représentation du personnel dans les 3 versants de la fonction publique. Il fusionne en une seule instance le Comité Technique (CT) et le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail). Ses attributions sont vastes et concernent notamment : l'organisation et le fonctionnement des services, l'égalité professionnelle, la protection de la santé, l'hygiène et la sécurité des agents, la qualité et l'accessibilité des services rendus, les nouvelles lignes directrices de gestion (LDG) et les orientations en matière de politiques RH. Afin d'anticiper au mieux l'élection et la mise en place de votre Comité Social, nous avons créé pour vous cette formation spécifique. Cette formation d'une journée vous permettra de connaître tous les points-clés relatifs aux modalités d'élection des membres de votre comité social, à ses compétences et son mode de fonctionnement.

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

LA COMPOSITION DES COMITÉS SOCIAUX

- › La composition et la désignation des membres
- › La composition et la désignation des membres de la FS3CT

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES DE SITE

- › Conditions légales et opportunité de création de formations spécialisées de site
- › La composition des formations spécialisées de site

Quiz : la composition du Comité social

L'ARTICULATION DES COMPÉTENCES ENTRE LE COMITÉ SOCIAL ET LA F3SCT

- › La reprise des compétences du Comité Technique (CT)
- › L'élargissement des compétences du comité social : de la concertation au débat
- › Les compétences spécifiques de la F3SCT : recentrer l'action autour de la Santé, sécurité et prévention des risques
- › Les compétences spécifiques de la F3SCT de site : le suivi et la prévention de risques particuliers au site concerné

Echanges : comment éviter de recréer un CHSCT ou des redondances entre les formations

- › La « préemption » des compétences de la F3SCT par la formation plénière du Comité social

Quiz : les compétences du comité social et de la formation spécialisée

L'ORGANISATION DU FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

- › L'harmonisation du fonctionnement du comité social en formation plénière et des F3SCT
- › Principes d'inscription de l'ordre du jour
- › Les secrétaires et secrétaires administratifs
- › La rédaction d'un règlement intérieur unique

Rédiger un règlement intérieur

- › La gestion de l'agenda
- › Le déroulé de la séance
 - quorum, vote défavorable unanime...
- › Les étapes importantes des réunions du comité social et de la F3SCT

Echanges : les bonnes pratiques dans l'organisation du fonctionnement du CSE

L'IMPACT DES VICÉS DE PROCÉDURE DANS LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ SOCIAL SUR LA LÉGALITÉ DES DÉCISIONS ARRÊTÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

LES DROITS SYNDICAUX LIÉS AU COMITÉ SOCIAL

- › Les autorisations spéciales d'absence
- › Le crédit d'heures
- › Les droits à formation liés au comité social

LA PLACE DU COMITÉ SOCIAL DANS LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

- › Les conditions pour participer aux négociations
- › Principes de la négociation collective dans la fonction publique
- › Articulation entre négociation et concertation : l'avis du comité social est-il requis après la signature d'un accord ?

Quiz final

OBJECTIFS

- Respecter les règles de fonctionnement du comité social.
- Identifier l'articulation entre les différentes formations (plénière, formation spécialisée,...).
- Identifier les sujets de compétence de chacune des formations.
- Mettre en œuvre les compétences en matière de prévention et d'enquête.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation pratique dans le cadre de la mise en place des Comités Sociaux
- Une approche concrète, encrée dans l'actualité de la fonction publique
- La rédaction de documents utiles à la création et à la gestion des instances

PROFIL DES PARTICIPANTS

Cadres de la DRH, agent chargés de la gestion des instances du dialogue social, représentants syndicaux, élus du CSE
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YCSO
Formacode : /
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.